



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Culture, communication, grands travaux et bicentenaire : personnel

Question écrite n° 16818

Texte de la question

M Rudy Salles attire l'attention de M le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire sur le projet de fusion des corps de conservateurs. Selon certaines informations, le corps des conservateurs du patrimoine ne regrouperait que les conservateurs d'archives et de musées. Si le corps des conservateurs de bibliothèques est effectivement exclu du champ de la réforme, cela créerait une disparité difficile à accepter par les corps de conservation. Il souhaite donc que des éclaircissements soient apportés sur ce sujet.

Texte de la réponse

Reponse. - Des projets de texte portant création, de deux corps à vocation interministérielle, conservateurs généraux et conservateurs du patrimoine, sont actuellement en cours d'élaboration au ministère de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire. Ces projets permettront le regroupement des corps de conservateurs de musées, inspecteurs généraux et conservateurs d'archives, conservateurs de l'inventaire et des fouilles et inspecteurs des monuments historiques. Ces travaux ont été précédés d'une concertation au niveau interministériel. À ce titre, le rapprochement des statuts constitue un volet important de la réflexion en cours et il appartient au ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et des sports responsable de la gestion des conservateurs de bibliothèques, d'en préciser les orientations.

Données clés

Auteur : [M. Salles Rudy](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16818

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Ministère attributaire : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 août 1989, page 3606